JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRONOMIE PRATIQUE,

(AUQUEL S'EST RÉUNI

LE JOURNAL DES JARDINS).

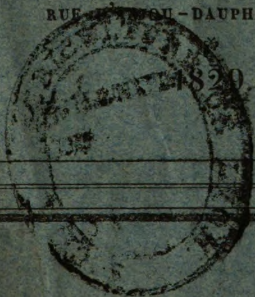
Mai 1829.

PARIS.

ROUSSELON, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE D'ANJOU-DAUPHINE, N° 9.

1829.



JOURNAL
DE LA SOCIÉTÉ
D'AGRONOMIE PRATIQUE.

Nouveautés.

Suite de la Notice sur les plantes rares ou peu connues, cultivées dans les jardins de son altesse royale monseigneur le duc d'Orléans.

Fusain de la Chine. *Evonymus chinensis.* Hort. Non Decandolle. Prod. Tom. 2, sp. 12. De la *pentandrie-monogynie* de Linné, et de la famille des Rhamnoïdes de Jussieu.

Arbrisseau petit, rameux, toujours vert; tige arrondie, verte et glabre, ainsi que les rameaux; feuilles opposées, pétiolées, ovales-oblongues, un peu acuminées, très-entières en leur bord, glabres des deux côtés, d'un beau vert en dessus, plus pâles en dessous.

Fleurs naissant à la base des jeunes pousses, sur des pédoncules dichotomes au sommet, filiformes; calice à quatre divisions arrondies; corolle à quatre lobes arrondis, d'un vert jaunâtre; étamines au nombre de quatre, sessiles ou portées au sommet d'un petit mamelon tuberculeux; stigmate sessile, à peine apparent. Les fruits me sont inconnus jusqu'à ce jour.

Cette intéressante espèce, que nous avons obtenue en 1828, était déjà cultivée au Jardin du Roi, dès l'année précédente. Jusqu'à présent elle a été tenue en serre chaude, avec espoir de la faire passer par la suite dans l'orangerie. On la multiplie assez facilement de boutures et de greffes sur le fusain commun (*Evonymus europœus*).

Amorphe de Ludwig. *Amorpha ludwigii.* Tenor. Catalog. De la *diadelphie-décandrie* de Linné, et de la famille des Légumineuses de Jussieu.

Arbrisseau à tiges diffuses, s'élevant peu, et à rameaux divariqués, ce qui le distingue très-bien de l'*amorpha glabra* (Desf. Catalog. Decand. Prod.), dont les tiges et les rameaux sont, au contraire, érigés, mais qui néanmoins a beaucoup de rapport avec lui par ses rameaux glabres, ainsi que par ses feuilles, qui sont ailées avec impaire, à treize ou dix-sept folioles ovales-oblongues, obtuses, mucronées au sommet, portées sur de courts pédicelles, glabres sur les deux surfaces.

Fleurs terminales, au nombre de trois à cinq, en épis paniculés; calice glabre, ou seulement muni de quelques poils blancs, ayant son limbe à cinq dents, dont les deux supérieures courtes et obtuses, et les trois inférieures pointues; corolle d'un violet foncé; fruits petits et légèrement tuberculeux. Il fleurit en juin et juillet.

Nous l'avons obtenu de graines envoyées de Naples en 1824. Il est rustique, et se multiplie de graines, marcottes et greffes.

Mimule a petites fleurs. *Mimulus parviflorus*, Botan. Regist. 874. De la *didynamie-angiospermie* de

Linné, et de la famille des Scrophulariées de Jussieu.

Plante vivace; tiges rameuses, longues de six à dix pouces, cylindriques, glabres, rougeâtres, couchées sur la terre et y prenant racine à chaque nœud; feuilles opposées, pétiolées, glabres, cordiformes à leur base, presque deltoïdes, irrégulièrement dentées sur les bords, munies seulement de quelques poils en dessous; nervures inférieures saillantes et pédiées, souvent rougeâtres; pétioles aplatis, amplexicaules.

Fleurs axillaires, solitaires dans les aisselles des feuilles; pédoncules glabres, longs de sept à dix lignes; calice anguleux, glabre, à cinq dents peu profondes, dont la supérieure est un peu plus longue; corolle à peu près du double plus grande que le calice, d'un jaune doré, à lèvre inférieure maculée en dedans de points pourpres entremêlés de poils jaunes. Quatre étamines dont deux plus courtes, les deux autres à peu près de la longueur du calice; anthères arrondies; style plus long, à stigmate à deux lames; capsule à deux loges; graines très-menues.

Cette plante, originaire du Mexique, peut se cultiver en plein air comme annuelle; elle est vivace, si on l'abrite en orangerie ou sous châssis, comme nous en avons fait l'expérience. Elle fut introduite en Angleterre en 1824, et on me l'a communiquée, du Jardin du Roi, en 1828. On la multiplie de semis quand elle ne se sème pas d'elle-même. Elle ne peut offrir un grand intérêt qu'aux botanistes, mais c'est une espèce bien distincte.

JACQUES.

Notre célèbre peintre de fleurs, M. Vandaël, possède une des collections d'oreilles d'ours (*primula auricula*) les plus riches, non pas peut-être sous le rapport du nombre, mais sous celui du choix et de la beauté des variétés. Parmi celles qu'il a obtenues de ses semis, j'ai admiré cette année plusieurs plantes dont je décrirai seulement deux des plus remarquables par leur perfection de forme et de couleur.

Vanhuysum triomphante.. Poudrée; fleurs nombreuses; corolle large, régulière; fond ou œil d'un blanc pur; couronne d'un puce très-foncé; large bordure verte; hampe longue de huit pouces, ferme, grosse, se soutenant parfaitement.

Gérard Vanspaendonck. Poudrée; fleurs larges, plus régulières et plus planes que dans la précédente; œil très-poudré, plus arrondi, d'un blanc pur; couronne d'un violet foncé; bords poudrés, d'un vert pâle; hampe longue, forte, se soutenant bien.

Cet artiste a eu l'ingénieuse idée de donner aux auricules qu'il obtient de semences, les noms des peintres de fleurs qui nous ont laissé dans leurs tableaux les images parfaites des plus belles oreilles d'ours de leur temps; ces noms sont appliqués avec d'autant plus de justesse, que toujours les plantes nommées par M. Vandaël, et retrouvées par lui, sont identiques avec celles qui ont servi de modèle aux artistes auxquels il les dédie. C'est ainsi que l'on reconnaîtra dans sa collection les *peinture Vanhuysum*, *modèle Rachel Ruys*, *modèle Vanhaalot*, *peinture de madame Bruyère*, etc., etc., pour peu que l'on ait étudié les chefs-d'œuvre de peinture des plus grands artistes. Mais il arrive aussi parfois qu'il consacre ses fleurs à

des souvenirs d'amitié ou à des talens remarquables, et c'est pour cette raison que l'on voit figurer sur ses gradins les auricules : *caprice de Drieux, mademoiselle Avermann*, etc.

En 1828, dans le Journal des Jardins, j'annonçai que M. Vandaël possédait depuis quelques années un *daphne indica* en pleine terre, sans qu'il ait souffert des gelées. Ce même arbrisseau a éprouvé cet hiver un froid de treize à quatorze degrés; quoique l'extrémité de ses rameaux en ait souffert, il végète aujourd'hui avec beaucoup de vigueur, et il sera bientôt plus beau que jamais.

BOITARD.

AMARYLLIS DOUTEUSE (*Amaryllis ambigua*). Hampe droite, très-grosse, haute de trois pieds, couverte d'une poussière glauque très-fine et très-abondante, couronnée, en avril, par une magnifique ombelle de cinq à six très-grandes fleurs sortant d'une spathe qui se déchire en deux valves; corolle d'une couleur de mine d'orange, ayant, quant à la teinte, beaucoup de ressemblance avec les fleurs de l'*amaryllis pulverulenta*, avec laquelle cette espèce a, du reste, de l'analogie. Elle est irrégulière, d'une forme assez bizarre, comme ringente; pétale supérieur grand : les quatre de côté plus étroits : l'inférieur lancéolé, ondulé, et un peu plissé sur les bords; macule d'un jaune serin, longue, lancéolée, assez large, partant de l'onglet de chaque pétale, et parvenant au milieu de la longueur du limbe. Feuilles grandes, ensiformes, n'étant nullement glauques. Serre chaude, et culture des autres amaryllis.

Geranium primatum. Tige ligneuse à la base, haute de quatre pieds ; rameaux velus ; feuilles réniformes-arrondies, profondément dentées, paraissant comme peltées, tomenteuses, grandes ; en avril et mai, fleurs très-grandes, d'un violet évêque ombré. Les deux pétales supérieurs ayant une large macule de pourpre brun, réticulés de violet noirâtre.

Peut-être messieurs les amateurs n'apprendront-ils pas sans intérêt que cet hiver, malgré la rigueur excessive du froid, j'ai conservé en pleine terre, et presque sans abris, l'*atropodium cyrrathum* et le *cratægus indica*.

Lémon.

Camellia a feuilles de myrte et a grandes fleurs (*Camellia myrtifolia grandiflora*). Arbrisseau d'une végétation lente, paraissant devoir rester nain, c'est-à-dire, ne s'élever que de trois à quatre pieds. Tige d'un vert grisâtre ; rameaux grêles, divergens ; feuilles longues de deux pouces, un peu contournées en nacelle, peu profondément dentées, d'un vert foncé et luisant ; fleurs très-doubles, de quatre pouces de diamètre, d'un rouge laque nuancé et veiné de carmin pourpre ; pétales très-amples, arrondis, bordés de rose pâle. Cette fleur superbe, une des plus belles du genre, est assez régulière, et se rapproche beaucoup de la forme d'une rose cent-feuille ; comme cette dernière, elle est un peu évasée et formant la coupe au milieu ; mais ce qui la rend surtout fort remarquable est sa grandeur, qui n'est pas du tout en rapport avec la faiblesse des rameaux.

Cet arbrisseau intéressant m'a été envoyé directe-

ment de la Chine en 1821, et il a fleuri aujourd'hui pour la première fois. Ainsi que les deux suivans, il a l'avantage d'offrir sa floraison beaucoup plus tard que les autres variétés, et de faire l'ornement des serres jusqu'au commencement de mai.

Camellia a feuilles rondes (*Camellia rotundifolia*). Arbrisseau très-vigoureux; tige droite, paraissant devoir s'élever à huit ou dix pieds; rameaux peu nombreux, formant avec la tige un angle assez ouvert; feuilles arrondies, légèrement acuminées, peu profondément dentées, d'un vert un peu mat; fleurs de moyenne grandeur, très-pleines, assez régulières, d'un rose vif; pétales arrondis, ceux du centre un peu tourmentés, et formant plusieurs faisceaux parmi lesquels se trouvent quelques étamines. J'ai obtenu cette variété de mes semis.

Camellia rouge-feu (*Camellia ignea*). Arbrisseau paraissant devoir s'élever à dix ou douze pieds; rameaux très-ouverts; feuilles ressemblant beaucoup à celles du camellia simple; à la fin d'avril, fleurs pleines, fort grandes, d'un rouge de feu très-brillant; pétales de la circonférence d'une très-grande dimension : ceux du centre irréguliers et formant plusieurs groupes. Cette variété, que j'ai obtenue de mes semis, est du plus bel effet.

Noisette.

Rose thé coccinée. Arbrisseau assez vigoureux, à rameaux d'un rouge foncé, luisans, peu aiguillonnés; feuilles composées de trois à cinq folioles ovales, assez profondément et régulièrement dentées en scie, d'une couleur d'un vert violacé en dessus, et pourpre chan-

geant en dessous ; cette dernière couleur, selon qu'on l'expose à la lumière, joue absolument la gorge de pigeon ; fleurs doubles, régulières, larges de deux pouces, d'un rouge pourpre extrêmement foncé, exhalant une odeur de thé très-prononcée. Cet arbrisseau, provenu de mes semis, me paraît digne de fixer l'attention des amateurs, ne fût-ce que par la singularité de son feuillage qui tranche d'une manière frappante avec celui de tous les rosiers que j'ai vus jusqu'à ce jour. Notre estimable collègue, M. Rameau de Lille, le fait connaître dans son pays sous le nom de *Rosier thé de Cels*.

ROSE THÉ JAUNE PANACHÉE. Arbrisseau très-vigoureux, à rameaux armés d'aiguillons peu nombreux; feuilles d'un beau vert, composées de cinq folioles ovales-lancéolées, assez régulièrement dentées en scie; fleurs très-grandes, doubles, bien faites; pétales assez régulièrement rangés, cordiformes-arrondis, grands, d'un joli jaune serin, panachés au sommet par une teinte très-prononcée de rose-pourpre. J'ai reçu cette belle variété d'Italie.

ROSE NOISETTE PROLIFÈRE. Arbrisseau extrêmement remarquable par la singularité et la beauté de ses fleurs; tiges vigoureuses; feuilles composées de cinq folioles ovales-lancéolées, régulièrement dentées en scie, d'un beau vert foncé; fleurs très-nombreuses, en corymbes, très-doubles et très-régulières, larges de deux pouces : pétales extérieurs grands, d'un rose pâle, formant une coupe parfaitement arrondie et régulière; pétales du centre très-courts, pliés longitudinalement en carène, réunis en plusieurs faisceaux régulièrement placés, d'un jaune pourpre sur le limbe, et tirant

sur le brunâtre au sommet et sur les bords ; un bouton d'un joli vert, petit, mais muni de ses folioles calicinales, entouré de quelques étamines, est placé dans le centre de la fleur. Je ne saurais donner une idée plus exacte de cette rose, aussi bizarre que jolie, qu'en la comparant à une renoncule brunâtre que l'on aurait nichée au milieu d'une petite rose cuisse de nymphe. Quelquefois, sur le même corymbe, les pétales du milieu de quelques corolles restent roses, et dans ce cas la fleur est encore une des plus jolies que nous possédions. Comme la précédente, cette variété extraordinaire me vient d'Italie.

Camellia pompon a grandes fleurs semi-doubles (*Camellia pomponia grandiflora*). Arbre très-vigoureux, s'élevant à vingt pieds, d'un port fort élégant, affectant la forme d'une pyramide presque régulière; feuilles de moyenne grandeur, ovales-lancéolées, un peu acuminées, d'un vert gai et luisant; fleurs semi-doubles, très-grandes, larges de quatre pouces et demi, régulières, d'un blanc éclatant, ayant toujours une partie de leurs pétales avec une large bande rose partant de l'onglet, et venant se fondre et se perdre, en s'élargissant, près du sommet du limbe ; un large faisceau d'étamines, du plus bel effet, au centre de la fleur. Ce camellia, d'un aspect superbe, me paraît d'autant plus intéressant qu'il produit des graines au moyen desquelles on pourra beaucoup augmenter les richesses que nous possédons dans ce genre.

Vaubier a feuilles de houx (*Hakea aquifolia*, hort. angl.). Arbrisseau de la Nouvelle-Hollande. Tige de cinq à six pieds, droite, un peu raide ; feuilles alternes, profondément pinnatifides, à divisions trilo-

bées au sommet et chaque lobe se terminant par une épine raide; chaque pinnule est munie, en dessous, d'une nervure et d'un rebord très-saillans; au printemps, fleurs assez petites, exhalant une odeur très-agréable, réunies, au nombre de trente à quarante, en un épi unilatéral, long de quatre à cinq pouces, naissant à l'aisselle des feuilles et s'inclinant en voûte sur ces dernières; calice verdâtre, partagé; étamines très-longues, recourbées en arcs dans le sens de la courbure de l'épi, roses à leur naissance, rouges au milieu du filet, d'un beau violet au sommet. Il est très-difficile de se faire une idée de la grâce et de l'effet pittoresque de ce charmant arbrisseau, quand on ne l'a pas vu. Terre de bruyère; serre tempérée ou orangerie éclairée; multiplication de marcottes et boutures.

CELS.

M. Girardon m'a communiqué cette note sur les roses obtenues par lui, et qui ont fleuri pour la première fois en 1828, dans sa riche et nombreuse collection de Bar-sur-Aube.

ROSE GOLIATH. Arbuste vigoureux; tige érigée; aiguillons nombreux et très-fins; feuilles composées de cinq folioles larges, oblongues; boutons à fleur très-gros, obronds; fleurs réunies par bouquets de deux ou trois, de quatre pouces et plus de largeur, élégantes, d'un rose foncé légèrement violacé; folioles calicinales semblables à celles de la rose cent-feuille; ovaire conique.

Cette variété remarquable a été obtenue des graines de la *grosse de Hollande*.

ROSE DE JESSAINT. Arbrisseau vigoureux, à rameaux

nombreux, érigés, de deux à trois pieds, munis d'un grand nombre d'aiguillons inégaux, assez longs, légèrement recourbés, d'un rouge brun; feuilles composées de cinq folioles ovales, grandes, étoffées, peu dentées, d'un vert mat et foncé; fleurs réunies par bouquets de trois ou quatre sur chaque rameau, de trois à quatre pouces de diamètre, bien pleines; pétales régulièrement rangés en forme de cocarde, d'un rose violacé tirant un peu sur la couleur de la rose *duc de Guiche,* mais d'une teinte plus tendre; odeur très-suave.

Par la vigueur de sa végétation, son beau feuillage et l'abondance de ses fleurs, cet arbrisseau mérite de trouver place dans la collection des amateurs les plus difficiles. Il a été obtenu des graines du *rosier de Provence.*

Rose madame Rolland. Arbuste de deux pieds, à tiges érigées, armées d'aiguillons nombreux, petits, aciculaires, bruns; feuilles distantes, composées de cinq folioles larges, ovales, d'un vert clair; pédoncules érigés; fleurs réunies au nombre de trois par bouquets, larges de deux pouces et demi, doubles, exhalant une odeur suave; pétales ondulés, d'un joli rose tendre.

Cette fleur appartient aux Provences; elle provient de la graine de la *sans-pareille de Hollande.*

Rose Énerstine. Arbuste de deux à trois pieds; tiges érigées; aiguillons peu nombreux, larges, recourbés, d'un rouge clair; feuilles composées de cinq à sept folioles ovales, finement dentées, peu distantes, légèrement naviculées, d'un vert tendre et un peu glauque. Pédoncules érigés, couverts de soies noires;

fleurs réunies en bouquets de trois, bien doubles, larges de deux pouces et demi, en forme de coupe, légèrement rosées, répandant une odeur agréable et douce; ovaire glabre.

Elle appartient aux *alba,* et a été obtenue des graines de la *royale.*

Rose Anne de Boulen. Arbuste vigoureux, de deux pieds, à rameaux nombreux, flexibles, munis d'un grand nombre d'aiguillons inégaux, droits; pétioles très-longs; feuilles composées de cinq folioles ovales alongées, distantes, finement dentées, d'un vert jaunâtre; boutons longs et pointus; fleurs souvent solitaires, quelquefois réunies au nombre de deux, larges de trois pouces, légèrement concaves, ayant dans le milieu un bouton long de trois à cinq lignes, d'un vert tendre, formé par la réunion des ovaires avortés; pétales d'un rose tendre, ceux de la circonférence larges, ceux du centre courts et un peu ondulés.

Ce charmant arbuste, dont les fleurs sont pleines de grâce, est sorti d'un semis de la *rose pavot,* et, néanmoins, n'a aucune ressemblance avec sa mère.

Rose Laffitte. Arbuste vigoureux, à rameaux nombreux, flexibles, armés d'aiguillons inégaux, droits, rares sur le bois mûr, rouges sur les jeunes pousses; feuilles composées de cinq folioles arrondies, convexes, recourbées, gaufrées, rudes, largement dentées, d'un vert très-foncé; pédoncules longs et érigés; fleurs réunies au nombre de deux ou trois, très-pleines, larges de deux à trois pouces, d'une longue durée; pétales imbriqués, réfléchis, d'un rouge clair bronzé.

Cette magnifique variété a été obtenue d'un semis

de la *bronzée*, autrefois la *bien faite* (collection du Luxembourg), et elle surpasse beaucoup sa mère par sa forme, son coloris et son riche feuillage. M. Girardon la regarde comme une des plus belles de sa nombreuse collection.

BOITARD.

Mélanges.

Essai sur les boutures dans l'eau.

Depuis plusieurs années je m'occupe de la multiplication des plantes de serres chaude et tempérée; j'ai observé que plusieurs espèces ne reprenaient pas de boutures, et que parmi celles qui ne sont pas entièrement rebelles à ce mode de multiplication, il en est qui mettent un très-long temps à s'enraciner.

Au mois de mars dernier, j'ai essayé de mettre quelques-unes de ces plantes dans des petites cloches remplies d'eau de Seine; j'ai enfoncé ces vases dans la tannée d'une couche chaude, et je les ai recouverts d'une autre cloche à bouture, comme cela se pratique ordinairement. Les rameaux avec lesquels j'ai fait mon expérience appartenaient aux espèces *blakea trinervia, conocarpus erecta, portlandia grandiflora,* et autres d'une multiplication aussi difficile par le procédé de la bouture; je ferai observer que je ne changeai pas l'eau. Quinze jours après, je m'aperçus que plusieurs de mes boutures avaient déjà des racines longues d'un pouce, tandis que celles des mêmes espèces qui étaient dans la terre et sous cloche depuis quatre mois, n'avaient encore produit aucune apparence de racines.

Je craignais que mes plantes reprises dans l'eau ne s'accommodassent pas de la terre dans laquelle je les plantai; mais ma crainte fut vaine, car je peux montrer dans ce moment des sujets obtenus par ce moyen, qui se portent à merveille, et M. Cels possède depuis peu un Conocarpus erecta que j'ai multiplié de cette manière.

Le giroflier ou *caryophyllus aromaticus*, que l'on n'a pas encore pu multiplier de boutures, traité suivant cette méthode depuis vingt jours, commence à former des bourrelets pareils aux boutures enracinées dont je viens de parler. Le bois de cet arbre étant très-dur, je pense qu'il faut un laps de temps plus considérable pour le développement des racines.

Il me paraît très-douteux que toutes les plantes soient susceptibles de reprendre par ce procédé; néanmoins je continuerai mes expériences et j'en donnerai les résultats à la Société, si elle juge l'observation que j'ai l'honneur de lui soumettre assez intéressante pour trouver place dans son journal.

NEUMANN.

Observations.

Le *gordonia pubescens*, arbre de trente pieds, originaire de la Caroline, cultivé depuis fort long-temps dans nos jardins, ne se trouve chez les amateurs qu'en orangerie, où on lui donne des soins à cause de ses belles fleurs blanches, grandes, exhalant une agréable odeur de violette, et paraissant en août et septembre. Je crois intéresser les amateurs en leur apprenant que cet arbre cultivé chez moi en pleine terre depuis plusieurs années, a parfaitement résisté aux quatorze degrés de froid que

nous avons éprouvés cet hiver. Voici donc par sa naturalisation une acquisition de plus pour la décoration de nos jardins paysagers ; je dis par sa *naturalisation*, car une longue expérience m'a prouvé que *l'acclimatation* des plantes est une chose tout-à-fait chimérique, comme l'ont déjà avancé plusieurs de mes estimables collègues.

Dans ce moment-ci j'ai dans mon établissement un groseiller des rochers (*ribes petræum*, Jacq. ic. rar. 1, t. 49) en pleine floraison, et produisant le plus agréable effet. Je me rappelle avoir vu cultiver par mon père cet arbrisseau rameux, sans épines, haut de deux à trois pieds, à feuilles non échancrées, à trois ou cinq lobes obtus, dentées, cordiformes, à fleurs en grappes droites, d'un rouge brun très-pittoresque, à fruits rouges, d'une saveur austère, à la vérité nouant très-difficilement dans nos jardins. Je ne sais pour quelle raison cette espèce, vraiment intéressante pour la décoration des lieux rocailleux et couverts de nos jardins paysagers, a été négligée par les amateurs, au point que, pour me la procurer, j'ai été obligé de la faire venir d'Angleterre, faute de pouvoir la trouver à Paris.

Cels.

Physiologie végétale. — Effets de la lumière sur la végétation. (Voir *le* 1er *article, page* 134.)

Comme la nutrition entretient, renouvelle et augmente sans cesse la substance végétale, la lumière doit aussi agir continuellement pour qu'il y ait coloration complète : ceci est fort remarquable dans la corolle du glaïeul versicolore, et d'une variété du phlox en croix que j'ai vu l'année passée chez M. Lémon. Dans le *gla-*

diolus versicolor, elle est brune vers le matin, passe au bleu clair dans la journée, redevient brune pendant la nuit; et ce changement s'opère tous les jours, jusqu'à ce que la fleur soit fanée. Dans la variété du *phlox decussata*, le phénomène est absolument semblable; mais la corolle est d'un violet très-prononcé pendant le jour, et d'un beau bleu le soir, le matin, et pendant la nuit.

Toutes les parties vertes des végétaux, les seules qui dégagent de l'oxigène à la lumière et qui deviennent blanches à l'obscurité, doivent leur couleur à un principe immédiat résineux, composé d'oxigène et d'un excès d'hydrogène. Ce principe est par lui-même incolore, ou très-légèrement coloré, comme on peut le voir dans l'étiolement; mais, combiné avec le carbone par le contact de la lumière, il devient d'un vert très-prononcé et plus ou moins foncé. Lorsque ses *élémens* viennent à n'être plus dans les mêmes proportions, les combinaisons avec les acides ne sont plus les mêmes; et l'on voit, en automne, quelque temps avant la défoliation, les parties vertes passer au jaune, au pourpre ou au rouge brun. Quelques chimistes attribuent ce passage des feuilles du vert à la couleur feuille-morte, à l'action du gaz oxigène qui, n'étant plus dégagé, réagit sur le végétal, ou au gaz acide carbonique non décomposé. La couleur fondamentale du tissu végétal est d'un blanc jaunâtre, le carbone est d'un bleu noir très-foncé, d'où M. Sennebier conclut que c'est du mélange de ces deux couleurs que le vert est produit.

Les végétaux contiennent un grand nombre de principes colorans qui n'ont pas encore été séparés des substances auxquelles ils sont unis : tels sont le jaune

de la gaude, le rouge de la garance, etc. Lorsque ces principes colorans se trouvent en contact avec un acide, contact qui, dans la nature, est le plus souvent un effet de la lumière, ils se combinent et produisent une nouvelle couleur. C'est ainsi qu'il a été reconnu par M. Guyton, que la couleur rouge des fruits est due à la combinaison d'un acide avec un principe colorant bleu; et, par M. Chevreul, que presque toutes les fleurs pourpres, rouges et bleues, sont colorées par un acide analogue à celui de fruits. On peut voir avec quelle énergie les acides agissent sur les fleurs, en exposant une rose à la vapeur de l'acide sulfurique : elle blanchit sur-le-champ et ne reprend sa couleur naturelle que plusieurs heures après. Quelquefois aussi la couleur d'une fleur change, non par la combinaison d'un nouvel acide, mais par la soustraction d'un acide qu'elle contenait; c'est ainsi que quelques fleurs bleues passent au rouge, tandis que des fleurs rouges peuvent passer au bleu.

Le jaune pur paraît être la couleur la plus constante dans les fleurs; et néanmoins on le voit passer au bleu violacé dans le myosotis des champs, au rouge dans le nyctage faux-jalap et la rose églantier, au blanc dans l'anthyllide vulnéraire, etc. Le rouge, le bleu, et le blanc passent l'un dans l'autre avec une telle facilité, qu'ils ne peuvent guère être reproduits que par des substances de même nature. L'orangé, comme celui de la capucine, varie fort peu. Il est remarquable que dans les fleurs composées, dont les rayons sont bleus et les fleurons jaunes, jamais ces couleurs ne changent de place; si parfois le disque devient bleu, les fleurons ont disparu pour faire place à des demi-fleurons.

M. Lemaire de Lisancourt, en 1824, a lu à l'Académie de médecine de Paris, un Mémoire sur la coloration des fleurs, dans lequel il établit que leurs nuances sont des résultats physiologiques et chimiques du mode d'absorption des fluides gazeux ou liquides. Il déduit ces conséquences des nombreuses expériences qu'il a faites sur des plantes appartenant aux familles des gentianées, malvacées et boraginées. Les corolles qui contiennent de l'alcali en certaines proportions sont généralement violacées, bleues, jaunes ou vertes; celles qui contiennent de l'acide acétique ou de l'acide carbonique, sont roses, rouges ou écarlates; celles où l'on ne trouve nulle prédominance acide ou alcaline, sont blanches.

BOITARD.

Revue de Journaux, Mémoires, Brochures, etc., publiés par des Sociétés savantes ou des Agronomes.

Annales de la Société royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. J'ai sous les yeux les deux premiers numéros, formant une partie du tome IX; ils renferment :

1° Observations sur la marche des orages dans le département du Loiret, par M. le comte de Tristan. Ce Mémoire, plein d'excellentes observations, est du plus grand intérêt pour les physiciens; mais je partage l'opinion de l'auteur, et comme lui je me demande si on peut en faire des applications utiles à l'agriculture. M. de Tristan n'en entrevoit guère que dans le cas où l'effet avantageux des paragrêles serait confirmé, et, bien malheu-

reusement, il est aujourd'hui démontré que ces instrumens sont de nul effet. (*Voir* l'*Annuaire* de M. Arago.)

Il résulte, des recherches de M. le comte de Tristan, que, dans l'espace de seize ans, le département du Loiret a souffert cinquante-une journées par la grêle, et que dans plusieurs de ces journées il y a eu deux et même jusqu'à trois orages dévastateurs qui ont paru sur plusieurs points du département.

2° *Conspectus polygalœarum brasiliæ meridionalis*, par M. de Saint-Hilaire. Ce botaniste partage la famille de ses polygalées américaines en six sections ou genres, sous les noms de : 1° *polygala*, renfermant cinquante espèces ; 2° *mundia*, une espèce ; 3° *comesperma*, trois espèces ; 4° *monnina*, sept espèces ; 5° *securidaca*, cinq espèces ; 6° *krameria*, trois espèces. La précision et la clarté des descriptions font une partie du mérite de cette petite monographie, bien digne de servir de modèle à tous ceux qui voudront consacrer leur talent aux progrès de la botanique. Quand chacun n'embrassera qu'une branche de la science, et la traitera à fond, comme a fait M. de Saint-Hilaire, la nomenclature botanique sera sauvée de la confusion qui la menace.

3° Causes de la stagnation du commerce des laines, et moyens d'y remédier dans la France ; par M. le baron de Morogues.

4° De la baisse des laines et des droits de douane, considérés dans l'intérêt des cultivateurs et des fabricans ; par M. Mallet.

D'après les renseignemens qu'a pris M. Mallet, il établit que la France ne contient que trente-cinq millions de bêtes à laine, et que, pour être égale, en ce

point, à l'Angleterre, elle devrait en posséder environ quatre-vingt-un millions.

Il est assez singulier de voir deux agronomes également instruits, MM. de Morogues et Mallet, traiter la même matière avec une supériorité assez remarquable, remplir leurs notices d'excellentes vues, d'idées éminemment utiles, et cependant arriver par le même chemin à des conséquences tout-à-fait opposées.

5° Note sur les travaux de sondage exécutés aux Montées, par M. Benoist-Latour. Après avoir fait avec la sonde plusieurs trous de cinquante-cinq à soixante-treize pieds, qui n'eurent aucun résultat, M. Latour, par une persévérance sans doute très-louable, parvint à trouver dans sa propriété un courant d'eau à cent dix-sept pieds de profondeur; « mais, dit l'auteur, si « j'ai eu la satisfaction de trouver le courant souter- « rain que je croyais exister en ce lieu, je n'ai pas eu « celle de voir les eaux monter au niveau du sol. » Voilà un nouveau désappointement qui, à travers beaucoup d'autres, n'est pas propre à encourager les propriétaires à faire faire des puits artésiens.

Annales provençales d'Agriculture pratique et d'Économie rurale. Les quatre premiers numéros de 1829 renferment des articles assez intéressans. Nous allons donner une courte analyse de ceux qui nous paraissent les plus remarquables :

1° Une lettre signée F. M., par laquelle un cultivateur rend compte d'une expérience qu'il a faite, relativement à la plantation de la vigne. Il en résulte que des *avantins* (boutures), plantés seulement à dix ou douze pouces de profondeur, ont beaucoup mieux

réussi que d'autres qui avaient été plantés selon l'ancien usage de la Provence, c'est-à-dire à vingt-sept pouces.

Déjà, depuis plusieurs années, on avait fait cette expérience dans le Mâconnais, et on en avait obtenu des résultats avantageux.

2° Taille et émondage des oliviers, par M. Toulouzan. Les oliviers à fruits rouges n'ont guère été soumis à une taille raisonnée que depuis environ trente ans. Ce sont les habitans d'Eyguières qui l'ont pratiquée les premiers, et bientôt ceux de Martigues, Salon, Mouriés, etc., les ont imités. Mais les époques auxquelles on pratique cette opération n'ont pas été fixées rigoureusement : les uns la faisaient aussitôt après la récolte ; d'autres en janvier, et même plusieurs cultivateurs attendaient le printemps. Il paraîtrait, d'après les raisons assez plausibles que donne l'auteur de cet article, que, pour l'olivier à fruits rouges, que l'on sait être plus précoce que celui à fruits noirs, la saison la plus favorable pour la taille serait l'automne, c'est-à-dire au moment où l'arbre entre en végétation. Cette opération, faite à cette époque, retarde la végétation et rend les arbres moins susceptibles d'être attaqués par les gelées.

Quant à l'émondage, comme son effet est tout-à-fait opposé à celui de la taille, et qu'il donne de l'activité à la végétation, au lieu de la retarder, l'auteur pense qu'il doit se faire dans le moment où l'olive commence à se montrer, c'est-à-dire à la fin de mai ou au commencement de juin. On doit alternativement tailler une année, et émonder l'année suivante.

3° Conservation des bois existans, et reboisement des

terrains vagues et stériles. L'auteur, M. Feissat aîné, effrayé, comme tous les observateurs agronomes, du déboisement de la France, consacre plusieurs articles à tracer les règles à suivre pour conserver les forêts qui nous restent, et en former de nouvelles partout où leur produit pourra devenir d'une véritable utilité. Ce Mémoire intéressant, écrit en pleine connaissance de cause, mériterait d'être médité par tous les agens de l'administration des eaux et forêts. C'est surtout sur la multiplication du chêne-liége (*quercus suber*), que l'auteur appelle l'attention des cultivateurs. Il se récrie aussi beaucoup, et avec raison, sur ce mode d'aménagement que l'ignorance a introduit, mode malheureusement trop général, et qui consiste à élever des futaies sur taillis.

Plantation des oliviers. Dans cet article, M. Toulouzan donne de fort bons conseils. L'expérience et l'observation lui ont prouvé que les oliviers à fruits noirs sont toujours meilleurs quand ils proviennent de sauvageons, mais qu'il n'en est pas de même pour les oliviers à fruits rouges; ceux-ci réussissent beaucoup mieux quand on les multiplie par marcottes que les habitans du midi nomment *estaques*.

5° Procédé pour détruire les ronces, orties et autres plantes nuisibles. Il ne s'agit, dit le rédacteur du journal, que de couper ou meurtrir la tige de la ronce, et d'appliquer un peu de sel sur la blessure; peu de plantes survivent à cette opération. Ou bien « on prend la « valeur d'une cuillère à café de sel commun, et on « l'applique en appuyant sur le centre de la tige. Au bout « de deux ou trois jours, elle deviendra noire, et, en « dix jours, la tige et les racines seront détruites. »

Voilà qui, à mon avis, est intéressant pour les physiologistes ; mais, quant aux cultivateurs, je pense qu'ils feront beaucoup mieux d'empêcher les ronces et les orties de croître dans le terrain soumis à leurs soins, que de faire provision de sel pour les faire mourir. Dans ce cas il faut, je crois, préférer le fer au poison.

Le Bon Cultivateur, recueil agronomique, publié par la Société centrale d'agriculture de Nancy. Année 1829.

1° Rapport sur les pommes de terre de Lankmann, envoyées par la Société de Cambrai à celle de Nancy. Il résulte des expériences faites par les auteurs de ce rapport, que la pomme de terre de *Lankmann* ne paraît pas supérieure en produit à la *grosse jaune* que l'on cultive habituellement dans les environs de Nancy, qu'elle a un goût âcre et la chair grasse.

2° Un Mémoire sur la hausse et la baisse dans le prix des subsistances, par M. Mathieu de Dombasle. Ce savant agriculteur traite cette question avec son talent accoutumé ; et par des argumens que je crois inattaquables, il établit la supériorité du nouveau mode d'agriculture sur l'ancien. Mais une telle discussion est-elle réellement nécessaire aujourd'hui ? Trouve-t-on encore des agriculteurs assez enfoncés dans les vieilles routines, pour préférer le système des jachères à celui des cultures alternes ?

3° Des paragrêles. Longue notice dans laquelle les rédacteurs, adoptant l'opinion de nos plus célèbres physiciens, reconnaissent l'inutilité de cet instrument.

4° Notice sur la conservation et la culture des pom-

mes de terre, par M. A. Merdier. Cette notice renferme de très-bonnes observations sur la culture de cette plante et sur sa conservation pendant l'hiver. L'auteur conseille de ne planter les pommes de terre ni trop tôt, ni trop profond, ni trop épais. On ne doit, dit-il, planter la pomme de terre d'hiver que dans le courant de mai et le commencement de juin; en voici les raisons : « La pomme de terre, pour être de bonne qua-
« lité et de *conserve*, ne doit se former qu'à la fin de
« l'été, vu la rapidité de son accroissement; or, quand
« on plante trop tôt, les tubercules se forment dès le
« mois de juin, époque où la terre, échauffée et dur-
« cie par la grande chaleur, gêne les jeunes germes et
« arrête leur végétation : celle-ci ne reprenant son
« cours que dans le mois de septembre, donne nais-
« sance à de nouveaux germes; de sorte qu'on recueille,
« dans une même année, les produits de plusieurs
« générations : mais ces produits, qui n'ont souvent
« pas le temps de se perfectionner, sont alors de mau-
« vaise qualité, nuisibles à la santé des hommes, et
« peu profitables au bétail. » M. Merdier prétend qu'une longue expérience lui a démontré la vérité et l'utilité des préceptes qu'il avance; il veut que l'on ne plante pas à plus de deux pouces de profondeur, et qu'on les espace de trente.

M. Merdier indique un procédé pour tirer parti des pommes de terre gelées : il consiste à les exposer à l'air, soit dans un champ, un pré, sur la toiture d'une maison, etc., et à les y laisser, sans être amoncelées, jusque vers le mois d'avril. Il ajoute : « Les tubercules
« seront alors privés de la partie aqueuse, et ne con-
« tiendront plus qu'une fécule facile à pulvériser, et

« qui, mélangée à la farine des céréales, formera un « excellent pain. En Amérique, dans la patrie des « pommes de terre, on expose une partie de la récolte « à l'action de la gelée, pour obtenir ce résultat. » Dans cet article, comme dans le suivant, il me semble que l'auteur avance des faits dont quelques-uns au moins auraient besoin d'être confirmés par de nouvelles expériences.

5° Notice sur la culture de l'asperge, par M. A. Merdier. L'auteur prétend que « de tous les légumes dont « l'homme s'est emparé pour sa nourriture, celui-ci est « le seul qui n'ait pas gagné à être soumis à la culture. « Au contraire, ajoute-t-il, dans bien des cas il a « beaucoup perdu de ses qualités primitives. » Ceci ferait croire que M. Merdier va enseigner un procédé nouveau pour obtenir des asperges plus belles et meilleures, et malheureusement on ne trouve dans la suite de l'article que la répétition de ce qui a depuis longtemps été dit par MM. Noisette, Vilmorin, Pirolle, etc., dans leurs différens ouvrages. Il prétend que les asperges qui croissent spontanément sur les bords de la mer, des îles de la Moselle, du Rhin, du Danube et autres fleuves « l'emportent sur celles cultivées, en « saveur et en beauté. » Cette assertion me ferait croire que l'on ne sait pas cultiver les asperges à Nancy comme à Paris, à Marchiennes, Strasbourg, Ulm, Besançon, Vendôme, Gravelines, Sar-Louis, etc., etc. J'ai vu des asperges sauvages sur les bords de la mer, du Rhône, de la Saône, de la Loire, de la Seine, et même au bois de Boulogne; et, s'il était nécessaire, je pourrais affirmer que je n'en ai jamais trouvé qui fussent plus grosses qu'un fort tuyau de plume de

cygne, comme aussi je puis affirmer que j'en ai vu chez nos maraîchers de Paris, qui avaient plus d'un pouce de diamètre. Accordons à M. Merdier que le pied qu'il déterra sur une île du Rhin, fût plus vigoureux que ceux que nous cultivons; cela ne prouve qu'une chose, c'est que le sol lui convenait : il me paraît certain que si un jardinier eût cultivé cette plante dans cet endroit, il eût obtenu des produits beaucoup supérieurs.

Revue horticole, ou Journal des Jardiniers et Amateurs, par une réunion d'Horticulteurs.

Mince compilation des Annales de la Société d'horticulture, du Journal de la Société d'agronomie pratique, et de deux ou trois journaux des départemens, publiée dans l'intention de rendre au *Bon Jardinier* l'ancienne bienveillance du public. Ceci résulte du prospectus annonçant que les acquéreurs de cet almanach recevront la *Revue horticole* franco, en payant seulement un fr. pour l'année.

Cette spéculation de librairie est rédigée par un anonyme qui ressuscite l'histoire de l'ognon que l'on enterre au pied d'un rosier, afin d'augmenter l'odeur de la rose (1). L'expérience, dit-il, présente des chances de succès, parce que M. Robiquet assure que l'ammoniaque rétablit l'odeur du musc détérioré, et que l'ognon contient de l'ammoniaque. Les qualités pénétrantes et stimulantes de l'ammoniaque, ajoute-t-il, déterminent les particules odorantes à s'échapper des corps qui les con-

(1) Voir les *Annales de la Société d'horticulture.*

tiennent : ainsi donc l'ognon lâche son ammoniaque, qui se rend en nature droit aux pétales, afin de les stimuler. Voilà qui est puissamment raisonné!

Quand il veut analyser le Mémoire de M. Lenoir, sur le rayonnement du calorique terrestre, il montre un grand fond d'ignorance, que cependant il avoue, car il demande à M. Lenoir ce que signifie cette phrase : *L'air contient toujours une quantité de vapeur d'eau proportionnée à sa température*. Il ne sait s'il doit faire rapporter le mot *température* à *vapeur* ou à *air*. Du reste il y a peut-être là-dessous quelque malice que personne ne comprend.

L'ignorance n'est pas un grand vice, surtout quand on s'en tient à compiler trois ou quatre journaux ; aussi la pardonne-t-on aisément. Mais il en est différemment de la calomnie que l'on emploie avec audace pour diffamer une société respectable, dont peut-être même on fait partie : elle ne manque jamais d'attirer sur son auteur un mépris général et justement mérité.

Voyons si l'anonyme serait tombé dans ce cas. Il intitule un article que je vais transcrire et commenter : *Remarques sur les sociétés d'Horticulture et d'Agronomie pratique de Paris*, par M. *Loudon*. Extrait du *Gardener's Magazine*, décembre, 1828, p. 487. (Remarquons cette date.)

« Il ne nous appartient pas, dit-il, de discuter ici
« les causes qui ont provoqué une scission fâcheuse
« entre *quelques-uns* des fondateurs de la société d'hor-
« ticulture de Paris ; mais il peut être utile de rappor-
« ter l'opinion du célèbre agronome anglais qui dirige
« le Gardener's magazine : sa présence récente à Paris
« lui a permis d'assister à ces débats, et en sa qualité

« d'étranger il a peut-être *vu de plus haut* et examiné « plus *impartialement* quels ont été les torts respec- « tifs. Cette seule considération nous suffirait pour « rappeler ici les termes qu'il emploie, en rendant « compte, *dans son numéro de décembre* 1828, des « travaux de cette société. Après avoir exposé d'une « manière concise les discussions *scientifiques* de la so- « ciété d'horticulture, dans son assemblée du 1er oc- « tobre, etc., il s'exprime ainsi sur la société d'agro- « nomie pratique : A l'époque, dit-il, où l'on posa les « bases de la société d'horticulture, un parti contraire « prit naissance; ce parti, composé principalement « de praticiens, reconnut pour chefs MM. Noisette et « Boitard. »

1re *calomnie.* Il n'y a jamais eu de parti contraire à la société d'horticulture, mais une opposition honorable et sage à des actes en contradiction avec ses réglemens, et qui avaient leur source dans un intérêt particulier.

2e *calomnie.* M. Noisette n'est entré dans la société d'agronomie pratique que quelque temps après sa fondation, il n'en était donc pas le chef.

3e *calomnie.* M. Boitard n'ayant jamais appartenu à la société d'horticulture, n'a pu être d'aucun parti dans son sein : il n'a connu l'existence de la société d'agronomie qu'à sa seconde réunion.

« C'est cette opposition, car on peut bien lui don- « ner ce nom, qui est maintenant organisée sous le « nom de société d'agronomie pratique. »

4e *calomnie.* Près de trois cents membres n'ont jamais fait partie de la société d'horticulture, et par conséquent n'ont pu faire partie d'aucune opposition.

« Sa première assemblée a eu lieu le 6 octobre, sous « la présidence du lieutenant-général Coutard. »

5e *erreur*. La première assemblée n'a eu lieu que le 19 décembre, en vertu de l'autorisation accordée par le gouvernement le 13 du même mois. C'est seulement à cette assemblée du 19, que M. le comte de Coutard a été nommé président.

« Elle se propose d'embrasser toutes les sciences qui « se rapportent à l'agriculture et à l'horticulture. Elle « publiera un journal entièrement consacré à l'amé- « lioration de ces *parties ;* quelques membres ont même « promis de faire des cours gratuits *sur* la botanique, « la physiologie végétale, etc., etc.

6e *erreur*. Aucun membre n'a encore promis de faire un cours, parce que la Société, avant tout, a dû s'occuper de ses travaux d'organisation.

« Lorsque ce *premier feu* sera calmé, et lorsque les « *principaux chefs* sentiront qu'ils doivent sacrifier « *quelques petits intérêts d'amour-propre* à l'avance- « ment de la science..... »

7e *calomnie*. Une société savante ne reconnaît pas de chefs.

8e *calomnie*. Aucun intérêt d'amour-propre particulier n'a pu influencer les décisions de la société d'Agronomie pratique; son réglement le prouve jusqu'à l'évidence.

« ..... Il est probable que les deux sociétés et les « deux journaux se réuniront. Des ouvertures ont déjà « été faites dans la séance du 7 janvier. »

9e *erreur*. Il n'a été fait jusqu'à ce jour, à la connaissance de la Société d'Agronomie pratique, et encore

moins avec son autorisation, aucune ouverture de ce genre.

10[e] *calomnie*. Le rédacteur anonyme de la *Revue horticole*, n'osant prendre sur lui la honte de son article, a l'effronterie de la déverser sur un estimable agronome anglais. Heureusement, il le fait avec assez de maladresse pour n'avoir pas de dupes. En effet, comment M. Loudon aurait-il pu citer, dans son numéro de décembre 1828, page 487, un fait qui se serait passé dans une séance du 7 janvier 1829? Jamais calomniateur ne fut plus maladroit que notre anonyme.

« M. Boursault ayant fait la proposition de s'enten-
« dre avec la Société d'Agronomie pratique, la société,
« qui est l'aînée, a répondu qu'elle était disposée à re-
« cevoir les propositions d'accommodement qui lui se-
« raient faites par sa jeune sœur. »

11[e] *erreur*. La société d'agronomie pratique n'a pas et ne peut avoir de sœur aînée.

12[e] *calomnie*. La société d'horticulture compte parmi ses membres un grand nombre de gens pleins de mérite et de dignité, qui, s'il y avait lieu, demanderaient franchement une réunion, et n'emploieraient pas un subterfuge puéril, une petite manœuvre de demande et de réponse, l'une et l'autre faites par cette société, afin de faire connaître son désir à la Société d'Agronomie.

BOITARD.

Correspondance.

Versailles, le 17 mars 1829.

Messieurs,

Je devais me trouver à votre dernière assemblée, afin de vous faire hommage d'un Mémoire sur le dahlia et sur sa culture; mais un événement subit y a mis obstacle : je n'ai eu que le temps, avant la séance, de prier un membre de notre honorable Société, de vous remettre un exemplaire de ce Mémoire, afin qu'il vous parvînt avant sa publication.

Je me proposais en outre, dans cette même séance, de vous présenter un modèle d'un nouveau sécateur, de l'invention de Le Roux, jardinier à Versailles, chez M. Jeanson. Ce sécateur est à lame mobile, dont le tranchant passe successivement sur le point où la branche doit être taillée, et finit par la couper net, sans effort et sans secousse; un jardinier habile, armé d'une bonne serpette, emploierait beaucoup plus de temps, sans opérer avec plus de netteté.

Vous savez, messieurs, que tous les sécateurs que nous avons connus jusqu'à ce moment ne coupent que par une pression plus ou moins énergique, et toujours en raison de la résistance qui s'accumule et se concentre sur un seul point du tranchant; aussi la suppression d'une branche, avec ces sortes de sécateurs, ne s'achève-t-elle que par une pression qui les maltraite toutes également, grosses ou petites, parce

qu'elles offrent toutes une résistance égale à leur volume ou à leur intensité.

Quoique le raisonnement que j'ai l'honneur de vous soumettre semble démonstratif, le mauvais effet que produit ces sécateurs est bien plus évident encore ; aussi il n'y a point de connaisseur un peu soigneux de ses arbres fruitiers, qui permètte de les tailler avec ces sécateurs : cependant les jardiniers sont en général très-partisans d'un instrument, quoique défectueux, qui abat promptement beaucoup de bois, sans les obliger à employer la moindre adresse.

On peut considérer que toute branche coupée avec un tel sécateur éprouvera le même effet qu'une branche cassée dans la moitié de son épaisseur ; or, quel est l'arbre fruitier assez vigoureux pour supporter annuellement une telle taille ? D'ailleurs, à combien d'espèces d'arbres le cassement des branches n'est-il pas mortel ? Vous savez tous, messieurs, que le cassement des branches ne s'emploie que dans de certaines circonstances, et sur de certaines branches du pommier et du poirier : on pourra réserver ces sécateurs pour être employés seulement à ces cas particuliers ; ils opèreront toujours plus promptement et plus régulièrement qu'on ne pourrait le faire en se servant du talon de la serpette, dont on fait ordinairement usage pour casser les branches près des sous-yeux.

Le problème qui était à résoudre pour remplacer les sécateurs défectueux, consistait à faire arriver successivement le tranchant du sécateur sur la branche à tailler, depuis le talon de la lame jusqu'à sa pointe. C'est en résolvant ce problème que Le Roux est parvenu à substituer avec un avantage réel son sécateur à la serpette.

Cette invention est d'autant plus heureuse pour le jardinage, que la plupart de nos ouvriers avaient déjà remplacé la serpette par un instrument destructeur de nos arbres fruitiers, et dont les effets désastreux n'auraient pas tardé à se manifester d'une manière irréparable : non-seulement l'invention de Le Roux arrêtera le mal, mais encore elle met, dans les mains de tous, les moyens faciles autant que prompts de bien opérer, quant à la coupe.

Ne vous semble-t-il pas, messieurs, qu'un homme qui se trouve précisément dans la classe de ceux dont vous avez pris l'engagement d'encourager les talens, ait acquis la permission, par l'invention utile qu'il vous présente, de réclamer votre haute protection ; elle lui est d'autant plus nécessaire, que pour tirer un parti utile de son invention, il lui faudrait en quelque sorte quitter son état, et posséder assez de capitaux pour faire fabriquer une grande quantité de sécateurs, avant d'en mettre un seul dans le commerce. Le Roux n'est qu'un jardinier ingénieux et très-laborieux ; ses moyens sont ceux de son état, et ne sont nullement pécuniers.

J'ai donc l'honneur de vous proposer, messieurs, dans l'intérêt de la Société en général, et dans celui de l'inventeur, de lui accorder une mention honorable dans vos annales, et une somme de **, pour prix du modèle de son sécateur qui sera déposé au secrétariat de la Société, où seront admis indistinctement tous les couteliers qui voudront en prendre connaissance. Par ce moyen, il s'établira une concurrence qui mettra promptement, et à un prix raisonnable, le public à même de jouir d'une invention qui a mérité l'honneur de votre approbation et celui de vos encouragemens.

Le Roux a encore imaginé un instrument qui facilite l'opération de la greffe en fente, en la rendant plus prompte et plus assurée : plus prompte, parce qu'il met dans la main du greffeur un seul instrument qui tient lieu de plusieurs ; plus assurée, parce que cet instrument sert aussi de levier pour ouvrir à volonté l'un ou l'autre côté de la fente, afin d'y introduire le rameau sans effort : il suffit de rendre la main, pour que ce levier se trouve dégagé sans occasioner de secousse et sans ébranler les greffes, comme il arrive trop souvent, lorsqu'en frappant, l'on enfonce ou l'on retire le coin dont on fait ordinairement usage pour maintenir l'écartement de la fente.

Vous voyez, messieurs, que Le Roux a l'esprit occupé de son état, ou des choses qui peuvent y apporter quelques perfectionnemens : on pourrait ajouter que sa moralité et sa probité suffiraient pour en faire un des hommes les plus dignes de votre bienveillance.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Le comte Lelieur de Ville-sur-Arce.

Extrait du procès-verbal de la séance du 18 *mars* 1829.

Monsieur le président ouvre la séance à deux heures.

Après l'admission des membres présentés, M. Philippar fils lit une notice sur la terre de bruyère.

M. Tourney fait hommage à la Société d'un ouvrage intitulé *Semis et Plantations des arbres forestiers*.

M. le comte de Cassini remercie la Société de l'avoir nommé membre honoraire, et lui offre une brochure

intitulée *L'Ami du Laboureur*, ou *Déjeûners de M. Richard*.

M. Desportes offre également son ouvrage intitulé *Roses cultivées en France*.

La Société accepte ces divers ouvrages avec reconnaissance, vote des remercîmens aux auteurs, et en renvoie l'examen à une commission composée de MM. Hardy, Pirolle, de La Neuville, Camuzet, Noisette, Cels et de Bugny.

Monsieur le président fait lecture d'une lettre de M. Hervy, qui remercie la Société du titre de membre honoraire qu'elle lui a décerné.

M. le comte Lelieur, après la lecture d'une lettre sur un nouveau sécateur, inventé par M. Le Roux, jardinier à Versailles (*voyez* page 179), fait quelques observations sur un nouvel instrument pour la greffe en fente, imaginé par le même cultivateur, et réclame des encouragemens pour cet industrieux jardinier. La Société décide que, séance tenante, MM. Camuzet, Hardy, Jacques et Pirolle, examineront ce nouveau sécateur. Ces membres annoncent ensuite, par l'organe de M. Pirolle, que cet instrument ne présente aucun des inconvéniens du sécateur ordinaire, et qu'il mérite des éloges et des encouragemens. La Société décide que le conseil d'administration s'assemblera pour aviser aux moyens de donner au sieur Le Roux les encouragemens qu'il mérite.

Monsieur le président fait connaître à la Société que le conseil d'administration, en vertu de l'article 29 du réglement, a nommé membres adjoints au comité de rédaction MM. Albert, Deschiens, De La Neuville, Lémon, Noisette et Tollard aîné.

Monsieur le président donne lecture de deux lettres : l'une du prince de Salm-Dick, qui remercie la Société du titre de membre honoraire ; l'autre de M. Soulange-Bodin, qui accompagne un prospectus de son institut de Fromont.

M. Colin fils propose de changer l'heure et le jour de la réunion de la Société ; renvoi de cette proposition au comité de rédaction, qui en fera le rapport.

M. Sarlandière fait hommage, au nom de madame de Sérigné, de fleurs artificielles ; des remercîmens sont votés à cette dame. Le même membre donne lecture, au nom de M. Lebouyer de Saint-Gervais, d'un projet de muséum de fleurs artificielles ; renvoi à la commission déjà nommée pour les fruits artificiels.

M. Pernot lit une notice sur la construction des bâtimens ruraux.

Un membre fait observer à la Société qu'il n'y a pas cette année de cours de taille des arbres. Monsieur le président est invité de prier, au nom de la Société, S. Exc. le ministre de l'Intérieur de ne pas permettre l'interruption de ce cours important.

Extrait des rapports sur quelques ouvrages offerts à la Société, lus à l'assemblée du 15 avril, par M. Pirolle.

MÉMOIRE SUR LE DAHLIA, par M. le comte Lelieur (1).

Messieurs,

Le Traité que vous a offert M. le comte Lelieur, sur la culture et les variétés du *dahlia,* se recommande par des réflexions intéressantes et de précieux renseignemens sur la culture.

Pour le développement de ce beau genre, M. Lelieur a fait, lors de son administration des Jardins de la Couronne, les premiers essais qu'il a approfondis depuis, de manière à lui mériter une entière confiance pour la culture du *dahlia.*

Nous vous proposons donc, messieurs, de le féliciter tout particulièrement sur le mérite de ce livre, digne de votre bienveillance et d'une place dans votre bibliothèque.

TRAITÉ DE LA CULTURE DE LA VIGNE ET DE LA VINIFICATION, par M. Lenoir (2).

Messieurs,

M. Lenoir, l'un de vos collègues, vous a fait hommage de son livre, dans lequel il a successivement traité de la vigne et de la vinification.

---

(1) In-8°. Paris, Rousselon. Prix br. : 3 fr., et 3 fr. 50 c. par la poste.

(2) Un gros vol. in-8°, fig. Paris, Rousselon. Prix br. : 10 fr. 50 c., et 13 fr. par la poste.

Votre commission a lu ce livre avec toute l'attention que vous attendiez de son zèle et de l'importance de la matière, qui est l'une des plus recommandables, sous les rapports de la culture, du commerce, enfin des intérêts généraux et particuliers de la France.

Après un rapport détaillé, le rapporteur termine ainsi :

« En général, messieurs, cet ouvrage, écrit avec conscience et savoir, atteint pleinement le but d'utilité que s'est proposé son estimable auteur. Il sera lu avec fruit par tout le monde savant : il rendra de grands services aux cultivateurs propriétaires de vignes qui le consulteront; et, dans leur intérêt, nous désirons qu'ils mettent à profit les lumières et les conséquences d'un livre qui mérite si bien votre accueil. »

Liste des Membres admis dans la séance du 15 avril 1829.

MEMBRE HONORAIRE.

M. le comte DE SAINTE-ALDEGONDE, président de la Société d'horticulture du département du Nord, à Lille.

MEMBRES TITULAIRES.

BARBÉ (le chevalier).
BARCHOU, maire à Brest (Finistère).
BOUCHEREAU jeune (Henri-Xavier-Anne-Charlotte), propriétaire, membre des Sociétés philomatique, linnéenne et d'émulation commerciale de Bordeaux; correspondant de la Société pour l'amélioration des laines; délégué des propriétaires de vignes de la Gironde, auprès de la commission d'enquête commerciale; à Bordeaux.
BOULOT (DU), à Besançon.
DEVER, botaniste, rue Neuve-des-Mathurins, nº 31.
CHÉRON, propriétaire, passage Violet, nº 2, faubourg Poissonnière.
CORNU fils, amateur, rue des Anglais, nº 5.
JOINVILLE (le baron DE), intendant militaire de la 1re division, rue de Verneuil, nº 58.
LAMARQUE (le lieutenant général), député, rue Saint-Honoré, nº 368.
MARTINE (Jules), au château royal de Fontaine-l'Étang.
REGGIO (S. S. le maréchal duc DE), place Vendôme, nº 9.
SALAMON (le baron DE), propriétaire à Montelimart (Drôme).
THOUVENEL, député de la Meurthe.
VILMORIN, propriétaire, grainier du Roi, rue de Seine, nº 30.

ERRATUM.

Numéro d'avril, page 124, au lieu de *M. Gandin*, lisez *M. Gandoün*.

Ce JOURNAL, auquel s'est réuni le JOURNAL DES JARDINS, paraît du 1er au 5 de chaque mois.

Prix de l'abonnement :

Pour six mois. . . . 5 f. 50 c.
Pour un an. . . . . . 10 f. »

Port en sus pour l'étranger :

Par an. . . . . 1 f. 50 c.

AVIS.

La Société d'AGRONOMIE PRATIQUE a décidé, dans sa séance du 15 avril, que l'assemblée générale aurait lieu provisoirement le troisième jeudi de chaque mois, ou le lendemain si le jeudi se trouve un jour férié.

La réunion de mai aura lieu le jeudi 21, à deux heures.

PARIS. — IMPRIMERIE DE CASIMIR, RUE DE LA VIEILLE-MONNAIE, N° 12, près la rue des Lombards et la place du Châtelet.